



L'ÂME ARRACHÉE

DOCUMENTAIRE

**Etat des lieux de la société
autochtone québécoise, entre
déracinement, recherche
identitaire et mixité sociale.**

Nominingue - Québec

Juillet 2013



Synopsis du documentaire

Entre 1820 et 1996, le Québec a connu les pensionnats autochtones, qui ont changé viscéralement plusieurs générations d'amérindiens. Quelles sont les conséquences de ce génocide culturel et les conflits générationnels engendrés entre ceux qui l'ont vécu et la nouvelle génération ?

Dans quelle mesure, aujourd'hui, les amérindiens renouent-ils avec leurs racines et sont-ils porteurs d'espoir ? Comment replanter l'âme déracinée pour réussir le « vivre ensemble » ? Quelle forme prend la société québécoise actuelle ?

POURQUOI CE DOCUMENTAIRE ?



Renaud Cathlineau : réalisateur

Après la prise de conscience du génocide, un état des lieux de la colonisation et de ses conséquences actuelles, nous souhaitons éviter le pathos, ne pas stigmatiser une politique mais montrer une voie nouvelle, la nouvelle ère sans insister sur la culpabilisation.

Nous souhaitons en effet mettre l'accent sur l'espoir porté par les nouvelles générations d'Amérindiens, qui renouent avec leurs racines ancestrales, et montrer comment une société née de ces tragédies crée sa résilience.

Dans l'énergie du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, il nous semble essentiel de mettre en lumière, le bond des 50 dernières années par rapport aux 50 derniers siècles, de la théocratie au néo-chamanisme et toutes les initiatives mises en place par et pour les populations autochtones.

Pour cela, nous pensons mettre en valeur par exemple les centres d'amitié autochtones qui agissent notamment pour leur insertion dans le milieu urbain et leur protection.

Nous pouvons ouvrir le champs de l'état des lieux et mettre en perspective la situation à l'échelle mondiale, avec d'autres témoignages autochtones : notamment celui des aborigènes en Australie.



Florence Nilsson : Journaliste



HISTORIQUE

Les pensionnats autochtones ou écoles résidentielles mis en place par le gouvernement fédéral et l'église (12 au Québec) servaient d'enseignement public en internat aux amérindiens du Canada. Ils avaient pour objectif de scolariser, d'intégrer en les évangélisant, les enfants amérindiens. Le terme pensionnat autochtone regroupe les écoles industrielles, les pensionnats, les foyers scolaires, les maisons d'hébergement, les logements chez un particulier et les écoles résidentielles.

La Loi sur les Indiens de 1920 impose à tous les enfants autochtones du Canada la fréquentation d'un pensionnat autochtone au moins 10 mois par année.

En 1945, le gouvernement cessa de verser une allocation familiale aux familles dont les enfants n'allaient pas à l'école, ce qui était un autre moyen de rendre obligatoire l'assimilation.

Aux conditions de vie difficiles en raison notamment du manque de financement, de l'éloignement familial, de l'interdiction de parler sa langue maternelle, du travail et discipline à outrance, se sont ajoutées des témoignages de sévices psychiques et sexuels. Sans compter certains cas de stérilisation, expérience médicale voire d'épuration.

Ce qui n'est pas sans rappeler le fonctionnement des pensionnats pour jeunes filles irlandaises, à rééduquer, qui ont fermé la même année.

De nos jours, une partie de la génération des pensionnaires évangélisés rentre en conflit avec leurs petits enfants en quête de reconnexion avec l'âme de leurs racines.

A cela s'ajoute le constat actuel : Les femmes autochtones sont les plus touchées par les agressions sexuelles, les disparitions et les lacunes judiciaires.

La discrimination à l'encontre de la population autochtone (1% de la société québécoise) est encore très présente à tous niveaux : hébergement, métiers..., renforcée par des insuffisances légales et politiques.

Les intervenants potentiels

Pour mener à bien ce documentaire et nous éclairer sur le monde et les coutûmes autochtones, nous comptons aller à leur rencontre.

Elisabeth : québécoise, avocate spécialisée dans les droits des autochtones

Lionel : québécois, spécialiste de la colonisation

Fils de Thomas : métis de 10 ans, très intégré dans son école

Mélanie : Fille de Dianne la chamane et d'un québécois, a connu la transition

Dianne : Chamane Cree

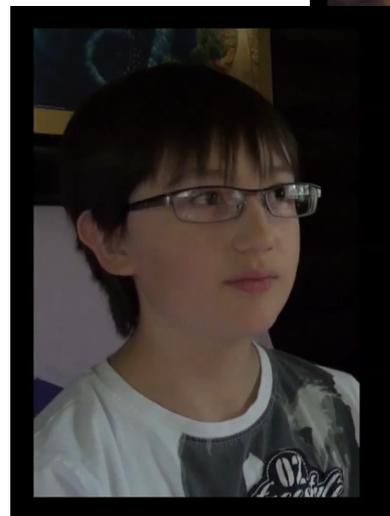
Karine : québécoise, vidéaste, proche des communautés amérindiennes

Johnny, Lorraine et Denis : amérindiens

Serge : spécialiste

Edith : Directrice du centre d'amitié

Lindsay, aborigène australien : fils des militants des années 60, sa mère étant la première étudiante aborigène diplômée d'australie





Pensionnats Autochtones: 1820-1996



Budget et investissement

- **15 JOURS DE TOURNAGE POUR UN DOCUMENTAIRE DE 26 MINUTES**
- **3 SEMAINES DE TOURNAGE POUR UN DOCUMENTAIRE DE 52 MINUTES**

Forfait tarifaire en fonction de la convention collective et de la boîte de production.

Défraiement pour 2 personnes. Tarif syndical d'un réalisateur et d'un journaliste

Post production : 1000 euros

EQUIPE

**POUR L'ÉLABORATION DE CE DOCUMENTAIRE , L'ÉQUIPE
SERA :**

**RÉALISATION : RENAUD CATHELINÉAU
JOURNALISTE / AUTEUR : FLORENCE NILSSON
CADRE ET PRISE DE SON : RENAUD CATHELINÉAU
VOIX OFF ET PRÉSENTATION : FLORENCE NILSSON
MONTAGE : RENAUD CATHELINÉAU ET MARC GIGLIO
MUSIQUE : RENAUD CATHELINÉAU**
